

Libéria



Faits marquants

- L'UNHCR a aidé quelque 43 000 réfugiés libériens à regagner leur pays de leur plein gré et plus de 51 300 déplacés internes à rentrer dans leurs localités d'origine.
- L'Organisation a prodigué aux rapatriés et aux déplacés internes de retour une aide à l'intégration axée sur la communauté.
- Plus de 16 000 réfugiés et demandeurs d'asile, originaires pour la plupart de Côte d'Ivoire et de Sierra Leone, ont bénéficié d'une protection et de diverses formes d'assistance.
- Après la fermeture officielle des camps de déplacés internes en avril, l'UNHCR a dirigé avec succès une action interorganisations destinée à évaluer l'état des sites et à les réhabiliter.
- En raison des tensions qui régnaient en Côte d'Ivoire et en Guinée, l'Organisation a aidé le Gouvernement du Libéria à préparer un plan d'urgence pour parer à un éventuel afflux de réfugiés dans le pays.

Environnement opérationnel

En 2006, le Libéria a fait face aux nombreuses difficultés de l'après-conflit avec l'aide de la communauté internationale. Les effets négatifs du délitement

économique et social prolongé ont perduré : la majorité des Libériens survivent toujours sans soins de santé adéquats, sans eau potable de qualité, sans structures d'assainissement, sans logements ni services d'éducation. À la fin de l'année, de nombreuses ONG internationales ont commencé à quitter le pays car leurs programmes d'aide humanitaire se terminaient. La situation en matière de droits de l'homme s'est considérablement améliorée depuis la fin de la guerre. Toutefois, les institutions publiques restent handicapées par les effets du conflit prolongé, ce qui se traduit fréquemment par un déni de justice pour les victimes de crimes.

Réalisations et impact

Objectifs principaux

Les objectifs de l'UNHCR au Libéria étaient les suivants : promouvoir le retour librement consenti, dans la sécurité et la dignité, des réfugiés libériens et des déplacés internes dans leurs communautés d'origine ; renforcer les partenariats avec d'autres acteurs humanitaires pour garantir une réintégration durable des anciens réfugiés et déplacés internes ; offrir une aide adéquate à toutes les personnes réfugiées au Libéria ; rechercher des solutions durables par l'intégration sur place, le rapatriement ou la

réinstallation. L'Organisation entendait également aider le Gouvernement à assumer la responsabilité première de la protection des réfugiés, des rapatriés et des déplacés internes, actualiser les plans d'intervention pour parer à de nouvelles situations d'urgence, et diriger l'action humanitaire interorganisations dans les secteurs de la protection, de la gestion des camps et des abris d'urgence.

Protection et solutions

L'UNHCR a entamé un dialogue avec la nouvelle direction de la Commission de rapatriement et de réintégration et le ministère de l'Intérieur concernant les obligations du pays en tant que signataire des instruments internationaux sur le droit des réfugiés.

Le Gouvernement a instauré un groupe de travail sur l'intégration sur place des réfugiés. L'UNHCR a continué à promouvoir l'intégration sur place de plus de 3 500 réfugiés sierra-léonais, une étude récente ayant révélé que bon nombre d'entre eux souhaitaient rester au Libéria. Cependant, la possibilité du rapatriement librement consenti leur est restée ouverte tout au long de l'année.

Le Secteur interorganisations de protection des déplacés internes, dirigé par l'UNHCR, a établi un cadre de surveillance complet dans les zones de retour et a assuré la collecte et l'actualisation systématique des informations. Les besoins de protection spécifiques des enfants ont été identifiés et pris en charge au travers d'un réseau d'organisations de protection de l'enfance. L'UNHCR et l'UNICEF ont co-financé un programme pour les enfants séparés de leur famille et les mineurs non accompagnés. Le groupe de travail sur la violence sexuelle et sexiste a mis en place des mécanismes d'orientation médicale, psychosociale et juridique dans les comtés prioritaires.

Activités et assistance

Abris et infrastructures : 75 familles réfugiées ivoiriennes ont quitté le centre de transit de Saclepea pour s'installer dans des abris construits pour elles. Les réfugiés ivoiriens du village de Barraken ont bâti 26 abris. Deux centres de

loisirs ont été construits à Saclepea et à Barraken pour les enfants des familles réfugiées et des communautés locales. Dans les régions de retour, des membres de la communauté locale ont effectué des travaux de couverture sur 670 maisons destinées à des rapatriés ayant des besoins particuliers, et l'UNHCR a distribué 600 lots de matériaux de construction. De plus, 240 kilomètres de routes ont été rénovés ; cinq routes de desserte et neuf ponts de desserte ont été réhabilités. Les itinéraires de rapatriement ont ainsi pu rester ouverts, de même que l'accès aux zones de retour à des fins de suivi de la protection et d'organisation des activités de réintégration.

Activités génératrices de revenus : 70 réfugiés ivoiriens, dont 56 femmes, ont bénéficié d'une formation et de microcrédits pour lancer de petites entreprises. Des agriculteurs réfugiés ont récolté du riz et des légumes pour améliorer leurs rations alimentaires et générer des revenus. À Monrovia, quelque 500 rapatriés ont suivi une formation à la gestion des petites entreprises et ont reçu des prêts pour lancer leurs activités.

Appui opérationnel aux partenaires : l'UNHCR a défrayé tous ses partenaires d'exécution, au nombre de 20, de leurs dépenses administratives.

Assainissement : des latrines familiales ont été construites et des activités de sensibilisation à l'hygiène ont été organisées dans 20 villages accueillant des réfugiés et dans les zones de retour. Trente-quatre anciens sites d'accueil de déplacés internes ont été réhabilités : les abris abandonnés ont été démolis, les débris évacués et les latrines et fosses à ordures rebouchées. Les matériaux non biodégradables ont été recyclés.

Assistance juridique : des cartes d'identité ont été remises à plus de 3 800 réfugiés ivoiriens. Les services d'immigration ont filtré plus de 42 000 rapatriés à leur arrivée au Libéria. L'UNHCR a surveillé ces procédures tout en assistant les personnes qui avaient des besoins particuliers. Au total, 560 agents de surveillance recrutés dans les communautés locales, 24 superviseurs et 12 opérateurs de gestion des données ont été déployés pour réunir des informations sur la protection dans les zones de retour. Deux cents exemplaires d'un manuel

Personnes relevant de la compétence de l'UNHCR

Type de population	Origine	Total	Nb personnes assistées par l'UNHCR	% femmes	% 18 ans
Réfugiés	Côte d'Ivoire	12 600	1 200	50	17
	Sierra Leone	3 600	3 600	45	49
Réfugiés rapatriés	De Guinée	54 200	25 500	-	-
	De Sierra-Leone	33 100	11 300	-	-
	De Côte d'Ivoire	14 900	3 500	-	-
	Du Ghana	4 700	2 100	-	-
	Du Nigéria	900	900	-	-
Déplacés de retour ¹		237 800	237 800	51	-
Total		361 800	285 900		

¹ Le nombre de déplacés internes de retour ayant bénéficié d'une aide de l'UNHCR comprend des personnes qui avaient regagné leurs communautés d'origine avant 2006.



UNHCR/A. Mahetic

Le centre pour femmes de Suakoko, financé par l'UNHCR, dans le comté de Gong.

décrivant les services disponibles et les risques de protection ont été imprimés et distribués aux rapatriés. Trois postes de police ont été réhabilités.

Besoins domestiques : près de 95 000 rapatriés ont reçu des articles domestiques destinés à faciliter leur réintégration. Des protections périodiques ont été distribuées à toutes les femmes rapatriées et à quelque 700 réfugiées ivoiriennes en âge de procréer.

Eau : afin de réduire le risque de maladies d'origine hydrique, 97 points d'eau ont été construits et 306 autres réhabilités dans les régions de retour. Dans les villages accueillant des réfugiés, 16 points d'eau ont été construits et 380 personnes ont reçu une formation pour l'entretien des pompes à eau. Sur des anciens sites d'accueil de déplacés internes, l'eau de plus de 70 puits a été classée impropre à la consommation humaine et les puits ont été scellés.

Éducation : quelque 300 enfants réfugiés ivoiriens vivant dans des camps étaient scolarisés. Trente-sept réfugiées ivoiriennes ont assisté à des cours d'alphabétisation pour adultes. Dans les zones de retour, 17 écoles ont été construites et 15 autres rénovées, tandis que du mobilier et des équipements de base étaient fournis à 12 autres écoles. L'UNHCR a financé des séances de formation pour une centaine d'enseignants et appuyé l'intégration de l'éducation pour la paix dans les programmes scolaires nationaux. De plus, 144 professeurs ont bénéficié d'une formation sur les droits de l'homme.

Production vivrière : près de 600 réfugiés ivoiriens (dont 38 pour cent de femmes) ont reçu des outils et plus de 20 000 kg de riz, afin de cultiver 70 acres de terres. L'UNHCR a également distribué des semences et des outils dans le comté de Lofa pour soutenir 72 petits projets agricoles.

Santé et nutrition : l'UNHCR a soutenu 49 services de santé primaires, contribuant ainsi également à la prévention du VIH et du SIDA. Un million de préservatifs et des supports de sensibilisation au VIH et au SIDA ont été distribués dans tout le pays. Dans les zones accueillant des réfugiés à l'est du pays, l'UNHCR a appuyé des services d'ambulance et a contribué à réduire les taux de mortalité maternelle.

Services communautaires : les réfugiés ivoiriens ont participé à des programmes d'éducation pour la paix, d'émancipation des femmes, de prévention du VIH et du SIDA et de prévention des violences sexuelles et sexistes. De plus, 84 réfugiées ivoiriennes ont assisté à sept ateliers sur l'intégration des critères d'âge et de genre. Des réfugiées ivoiriennes ont également bénéficié de formations dans les domaines de la fabrication de savon, de la boulangerie, de la confection et de la coiffure, et 84 réfugiées urbaines ont suivi un cours d'informatique dispensé au centre de formation de Monrovia, financé par l'UNHCR.

Sylviculture : en vue de réhabiliter les anciens sites d'accueil des déplacés internes, l'UNHCR a aménagé 25 pépinières de palmiers à huile, contenant 60 000 arbrisseaux au total, et cinq pépinières de caoutchouc avec 39 000 arbrisseaux.

Transports et logistique : près de 95 000 réfugiés et déplacés internes ont bénéficié d'une aide au transport. L'UNHCR a exécuté ses activités grâce à un réseau de 13 centres de transit, huit haltes d'étape, quatre entrepôts, quatre ateliers mécaniques et une flotte de 129 camions. Une centaine de bicyclettes ont été fournies aux agents de surveillance de la protection.

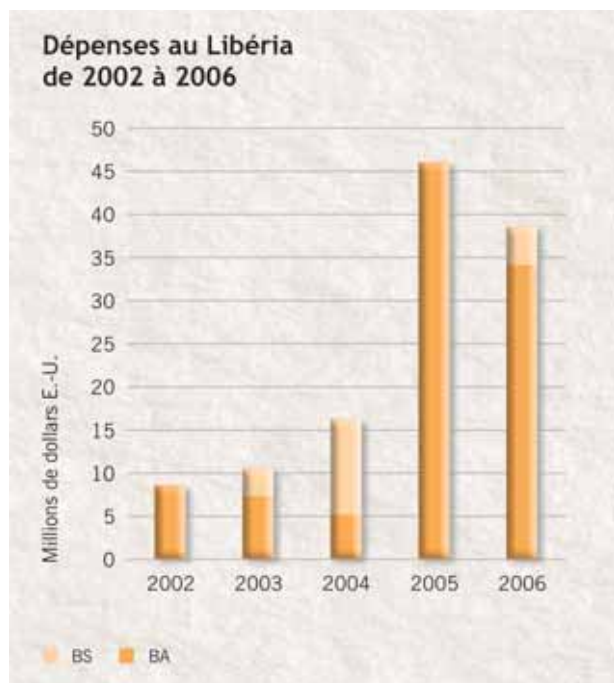
Vivres : tous les rapatriés ont reçu du PAM une ration alimentaire de quatre mois, distribuée en deux tranches, l'une à leur arrivée et l'autre deux mois plus tard.

Contraintes

Pendant six mois, de fortes pluies saisonnières ont entravé les opérations, ce qui a réduit le temps de travail effectif sur les puits et les latrines. Certains partenaires locaux inexpérimentés ont dû recevoir une formation et un soutien pour renforcer leurs capacités.

Informations financières

Le budget annuel de l'UNHCR a été porté de 5 millions de dollars E.-U. en 2004 à 45 millions en 2005 afin de financer les activités de rapatriement librement consenti et de réintégration. En 2006, près de 70 pour cent des besoins du programme annuel, qui s'élevaient à 39 millions de dollars au total, ont été financés par des contributions affectées. Le programme supplémentaire, mis en place pour appuyer les activités en faveur des déplacés internes, était intégralement financé à la fin de l'année. Les contributions ont été attribuées en temps utile, conférant à l'Organisation la souplesse nécessaire pour s'adapter à l'évolution des besoins et des situations dans le cadre de l'approche sectorielle. Cette approche a été mise en place après que 90 pour cent des déplacés internes ont reçu une aide pour regagner leurs foyers.



Organisation et mise en œuvre

Gestion

En 2006, 46 fonctionnaires internationaux et 170 collaborateurs nationaux, sept VNU internationaux et

quatre VNU nationaux, trois consultants et trois agents détachés ont géré les opérations de l'UNHCR au Libéria. Outre le soutien aux opérations de terrain, la délégation de Monrovia assurait la coordination au niveau national avec le Gouvernement, l'Équipe des Nations Unies dans le pays, les ONG et les autres partenaires. L'UNHCR disposait également de deux sous-délégations à Voinjama et Saclepea et de quatre bureaux extérieurs à Gbarnga, Harper, Tubmanburg et Zwedru.

Collaboration avec les partenaires

L'UNHCR a collaboré étroitement avec son principal homologue gouvernemental, la Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens, ainsi qu'avec 19 autres partenaires d'exécution. Sous la direction du Coordinateur de l'action humanitaire, l'UNHCR a participé à toutes les activités interorganisations en faveur des déplacés internes, y compris aux équipes d'appui par comités travaillant aux côtés des autorités locales sur le terrain. L'UNHCR a présidé les groupes de protection restreints dans 11 des 15 comités du pays et participé au Sous-secteur chargé d'apporter un soutien technique et logistique aux organes de répression et placé sous la responsabilité du PNUD.

Évaluation générale

La collaboration efficace avec les délégations de l'UNHCR dans les pays accueillant des réfugiés libériens a facilité les opérations de rapatriement. L'approche sectorielle a permis d'améliorer la coordination et de renforcer les partenariats entre le Gouvernement, les donateurs, les ONG et les autres institutions des Nations Unies. L'UNHCR a joué un rôle majeur dans l'amélioration des conditions sociales en zones rurales – ce qui montre à quel point les interventions humanitaires sont importantes dans les régions en situation de post-conflit, où les infrastructures et les services sont quasiment inexistantes. Aucune atteinte majeure aux droits des réfugiés et des rapatriés n'a été enregistrée.

Partenaires

Partenaires d'exécution

Organismes gouvernementaux : Commission de rapatriement et de réintégration des réfugiés libériens.

ONG : Action humanitaire en Afrique, *African Concern International*, *American Refugee Committee*, CARITAS, Comité international de secours, Conseil danois pour les réfugiés, Conseil norvégien pour les réfugiés, *Environmental Foundation for Africa*, Fonds chrétien pour l'enfance, *Foundation for Africa Development Aid*, *International Medical Corps*, *Medical Emergency Relief Cooperative International*, *Peace Winds (Japon)*, *Smile Africa International*, Société libérienne de la Croix-Rouge, *ZOA Refugee Care*.

Autres : *Deutsche Gesellschaft für Technische Zusammenarbeit*, FAO, ONU-Habitat.

Partenaires opérationnels

Autres : PAM, PNUD, UNICEF.

Budget, revenus et dépenses (dollars E.-U.)

	Budget final	Revenu issu des contributions ¹	Autres fonds disponibles ²	Total fonds disponibles	Total des dépenses
BA	39 962 706	24 233 962	10 010 171	34 244 133	34 099 419
BS ³	12 886 542	12 896 626	(868 524)	12 028 102	4 443 181
Total	52 849 248	37 130 588	9 141 647	46 272 235	38 542 600

¹ Inclut le revenu issu des contributions affectées au niveau du pays.

² Inclut les prélèvements de l'UNHCR sur les contributions non affectées ou à affectation large, le solde initial et les ajustements.

³ Les chiffres du BS s'appliquent à l'opération en faveur des déplacés internes. Le budget n'inclut pas un prélèvement de 7 pour cent, opéré sur les contributions pour couvrir les dépenses d'appui indirectes de l'UNHCR.

Rapport financier (dollars E.-U.)

Ventilation des dépenses	Projets de l'année en cours			Projets des années précédentes
	Budget-programme annuel	Budget-programme supplémentaire	Total	Budgets-programmes annuel et supplémentaire
Protection, suivi et coordination	10 954 596	555 858	11 510 454	0
Abris et infrastructures	330 363	332 461	662 825	191 056
Activités génératrices de revenus	46 038	0	46 038	61 503
Appui opérationnel (aux partenaires)	2 253 940	103 016	2 356 955	762 477
Assainissement	93 653	95 535	189 188	1 412
Assistance juridique	1 706 057	459 004	2 165 061	662 750
Besoins domestiques	733 366	123 786	857 152	0
Bétail	0	0	0	425
Eau	233 069	24 725	257 794	53 978
Éducation	427 752	3 550	431 302	278 011
Production vivrière	293 866	0	293 866	35 362
Santé et nutrition	1 120 431	0	1 120 431	727 358
Services communautaires	1 169 425	6 492	1 175 917	563 661
Sylviculture	0	106 676	106 676	39 987
Transport et logistique	5 634 531	1 290 169	6 924 700	2 071 860
Vivres	0	0	0	164
Versements aux partenaires d'exécution	3 742 909	1 311 244	5 054 153	(5 450 004)
Sous-total opérationnel	28 739 995	4 412 517	33 152 512	0
Appui au programme	5 359 424	30 664	5 390 088	0
Total des dépenses	34 099 419	4 443 181	38 542 600	0
Annulation sur les dépenses des années précédentes				(179 768)
Versements aux partenaires d'exécution				
Paiements effectués	11 670 455	2 886 537	14 556 992	
Rapports reçus	(7 927 546)	(1 575 293)	(9 502 839)	
Solde	3 742 909	1 311 244	5 054 153	
Rapport des années précédentes				
Versements aux partenaires d'exécution				
Dû au 1 ^{er} janvier				6 254 659
Rapports reçus				(5 450 004)
Remboursés à l'UNHCR				(424 871)
Ajustements				0
Solde				379 784